



CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'HÉBERGEMENT

DES FORMATIONS M.A. FORM ET AGASTYA

Pièces à fournir voir ci-dessous « documents à envoyer » Envoyer au secrétariat M.A.FORM ou AGASTYA : 12 A rue des Pépinières CS90101 - 95335 Montlignon CEDEX - Tél. : 09 72 19 76 61

Bulletin d'inscription 2025

• DOCUMENTS À ENVOYER

- Une caution de 300 € pour l'ensemble des formations, en métropole (600 € pour les DOM et la Corse). Caution en chèque ou en ligne Swikly (Frais de service). Cette caution sera détruite en fi n d'année, sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous.
- Un chèque de caution de 150 € pour les réserva-tions hôtelières, uniquement en métropole.
- PRISE EN CHARGE ET INDEMNISATION ANDPC

L'ANDPC indemnise les participants et prend en charge les frais de formation selon des conditions revues chaque année (voir site). Il est de la responsabilité des participants de nous prévenir en cas de changement de situation pouvant suspendre cette prise en charge. A défaut, le chèque de caution compensera les frais de formation.

Date

TRANSPORTS

Aucune prise en charge, quelle que soit la distance.

Rappel: Se rapprocher de son expertcomptable ou de son AGA pour la déductibilité.

HÉBERGEMENT

La nuit d'hôtel la veille du séminaire est off erte par l'organisme de formation sur demande lors de l'inscription pour les participants dont le cabinet médical se situe à plus de 400 Km du lieu de formation. En cas de deux jours de séminaire consécutifs, la prise en charge sera faite dès 100 km pour la nuit entre les deux jours. Pour les formations hors Paris : pas de prise en charge.REPAS

L'organisme de formation a le plaisir d'off rir le repas du midi aux participants. Aucune modifi cation ou repas spécial n'est possible.

ANNULATION

L'organisme de formation encaissera le chèque de caution formation, en cas de non-participa-tion à la totalité de la formation, présentielle et non présentielle, ou en cas d'annulation moins

de 15 j (soixante , 60 j hors métropole) calendaires avant la formation, quelle qu'en soit la cause, y compris pour raisons médicales. Une facture vous sera remise.

**Du fait des frais importants entraînés par les formations en immersion dans les pays anglophones , ce délai de rétractation est porté à 60 j pour les séminaires d'anglais médical. L'organisme de formation encaissera le chèque de caution hôtellerie à titre de dédommage-ment, en cas d'annulation moins de 48 h avant la formation, de la réservation de la chambre ou en cas de non occupation de celle-ci.

Rappel: l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler une formation à tout moment pour raisons de remplissage ou d'organisation. Cette annulation ne pouvant donner lieu à aucun dédommagement. L'organisme de formation préviendra les participants par simple lettre et/ou appel téléphonique et/ou message électronique. Cette annulation ne donnera pas lieu à la perception du chèque de caution.

Le règlement intérieur des formations est disponible sur le site www.maform.fr et/ou sur simple demande au secrétariat de M.A.FORM ou AGASTYA.

Cachet

Les informations personnelles de ce formulaire sont destinées à l'équipe organisant les formations. En aucun cas ces données ne pourront être utilisées à des fi ns commerciales ou transmises à des tiers en dehors du cadre d'exploitation de ces formations. Vous disposez d'un droit d'accès, de modifi cation, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Art. 34 de la loi «informatique et libertés»). Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat respectivement de M.A.FORM - 12 A rue des Pépinières CS 90101 - 95335 Mont-lignon CEDEX ou AGASTYA SAS au 43 rue de Paris 95680 MONTLIGNON.

Nom :	CP Ville:		JANVIER 2025
Email :	Date de naissance :		A
Intitulé	Date	Lieu	

Signature